

les données du territoire

Relations domicile-travail : évolutions entre 2007 et 2012

Epures observe le territoire depuis sa création. Elle suit son évolution à travers des données, mises à disposition par les organismes partenaires dans différents domaines : démographie, habitat, économie, équipements urbains, déplacements, environnement, PLU, quartiers, foncier. Elle les intègre à un système d'information géographique, les traite et les analyse. "Les données du territoire" ont pour vocation de diffuser de façon synthétique les résultats de cette observation pour partager la connaissance du territoire, anticiper les évolutions et éclairer les décisions publiques d'aujourd'hui.

Depuis 2004, l'INSEE a mis en place le recensement rénové de la population et publie ainsi chaque année une nouvelle série d'indicateurs démographiques valables pour l'année N-3 (publication au 1^{er} janvier 2015 des chiffres de population de l'année 2012). L'INSEE fournit ainsi pour l'année 2006 et les années suivantes jusqu'à 2012, une nouvelle version de la base de données domicile-travail qui met en relation lieu de résidence et lieu de travail des habitants des communes françaises. La fiabilité statistique et le mode de recueil par sondage font que ces données sont comparables sur une période de 5 ans, soit 2006 à 2011 ou 2007 à 2012.

Les grandes tendances nationales tendent à montrer que les gens habitent de plus en plus loin de leur lieu de travail et parcourent ainsi de plus en plus de kilomètres pour s'y rendre.

L'observatoire des déplacements s'est donc attaché dans cette note, à analyser d'une part, les évolutions récentes des relations domicile-travail au sein de l'aire d'étude, et à confirmer, infirmer et quantifier d'autre part, ces grandes tendances nationales au niveau local.



1- Localisation des actifs occupés et des emplois : des évolutions antagonistes ?

A l'échelle régionale, depuis 2007, les actifs habitent de plus en plus loin des grandes centralités, dans les deuxièmes voire troisièmes couronnes, le long des grands axes de circulation. Seule la ville de Lyon maintient une croissance forte avec une dynamique plus marquée à l'est et plus diffuse.

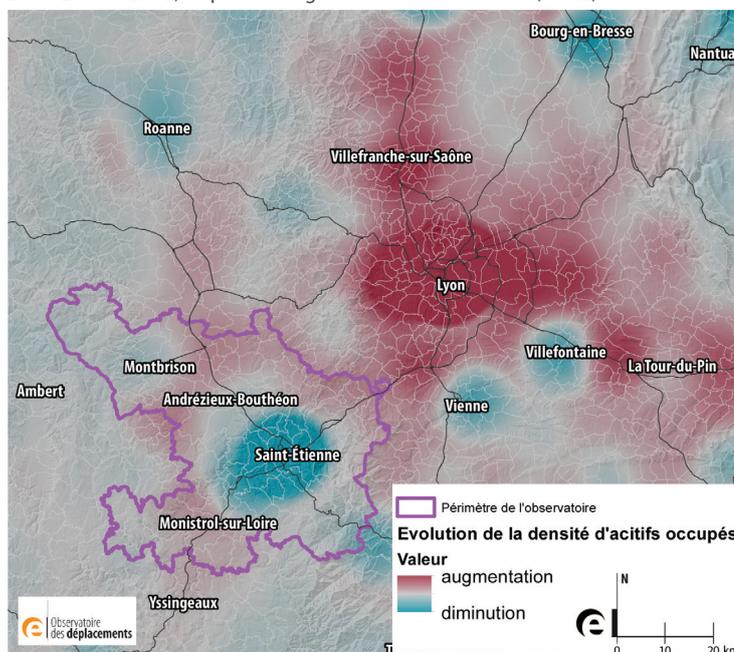
Les évolutions des lieux d'emplois sont beaucoup plus circonscrites autour des communes possédant de grandes zones d'activité, plutôt dans les premières couronnes des grandes centralités. Là aussi, la ville de Lyon fait exception, mais cette fois la dynamique est plutôt marquée à l'est.

Au sein de l'aire d'observation, deux phénomènes se distinguent :

- une augmentation de la densité d'actifs dans les communes de la seconde couronne (proche Haute-Loire, Monts du lyonnais, Plaine du Forez nord) au détriment des communes autour de Saint-Etienne,
- une augmentation de la densité d'emplois très localisée, principalement autour d'Andrézieux-Bouthéon - Veauche et dans une moindre mesure autour de Monistrol-sur-Loire.

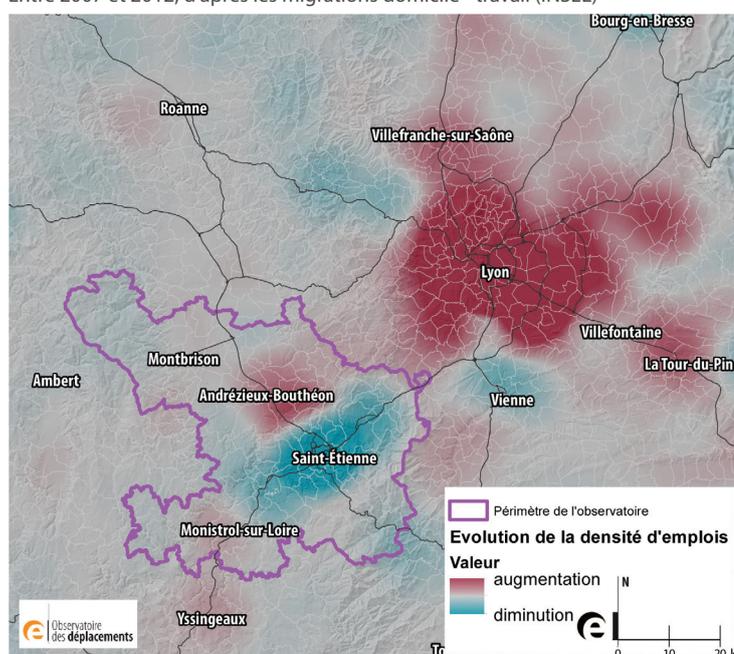
Ces évolutions révèlent une disjonction de plus en plus importante entre le lieu de résidence et le lieu de travail désormais établie.

Evolution de la densité d'actifs occupés au lieu de résidence
Entre 2007 et 2012, d'après les migrations domicile - travail (INSEE)



Source : INSEE RP 2007 et RP 2012 - traitements epures

Evolution de la densité d'emplois
Entre 2007 et 2012, d'après les migrations domicile - travail (INSEE)



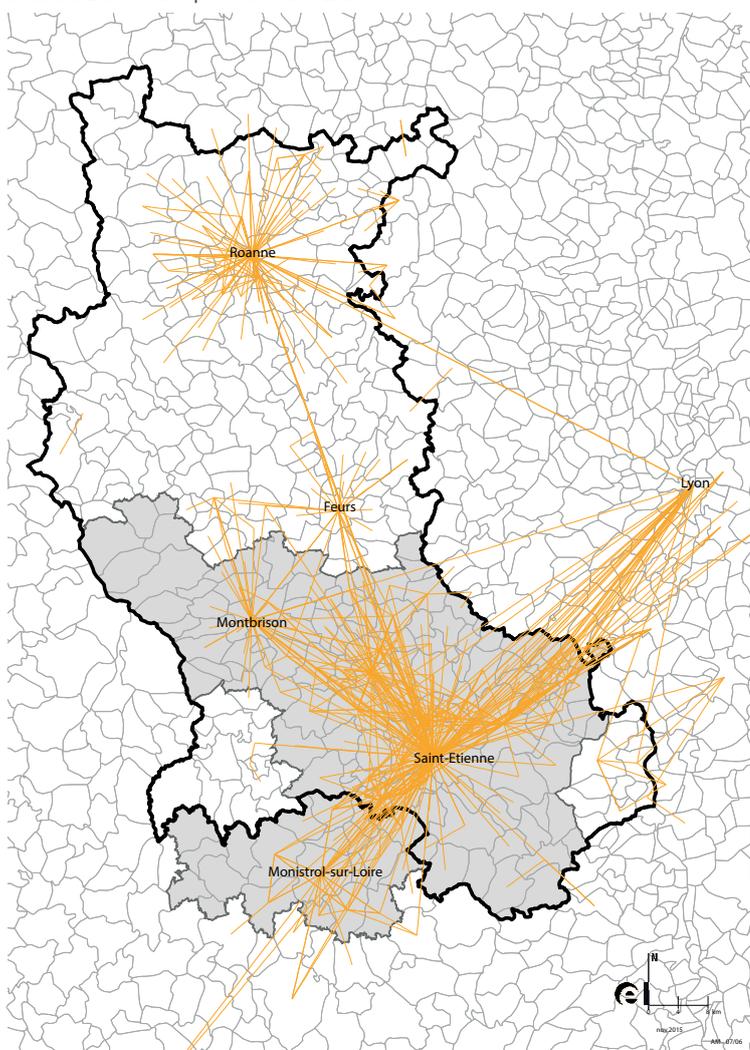
Source : INSEE RP 2007 et RP 2012 - traitements epures

2- Une mobilité en augmentation, des dynamiques contrastées

Entre 2007 et 2012, le nombre d'origines-destinations différentes déclaré par les actifs de la Loire et la proche Haute-Loire a augmenté de 5%, signe de la poursuite de la dissociation entre commune de résidence et commune de travail.

14 480 origines-destinations distinctes sont recensées mais la très grande majorité ne concerne que très peu d'actifs. Ainsi seulement (4,5%) 655 origines-destinations sont pratiquées par un flux supérieur à 50 navetteurs. Ces flux importants se concentrent autour des pôles d'emplois du département : Roanne au nord, Feurs au centre, Montbrison et Andrézieux-Bouthéon dans la plaine du Forez, Saint-Etienne, sa couronne et les vallées du Gier et de l'Ondaine au sud.

Ensemble des liaisons domicile-travail supérieures à 50 navetteurs, liées à la Loire et à la proche Haute-Loire



Source : RGP 2007-2012 INSEE, epures

2-1- Moins d'emplois et d'actifs...

En 2012, 224 000 actifs occupés résident dans les 148 communes de l'aire de l'observatoire des déplacements du bassin de vie stéphanois. On dénombre

219 500 emplois sur le même territoire, soit un déficit d'environ 4 500 emplois (moins de 2%). Saint-Etienne est la principale commune en termes d'actifs (59 400) et d'emplois (82 700).

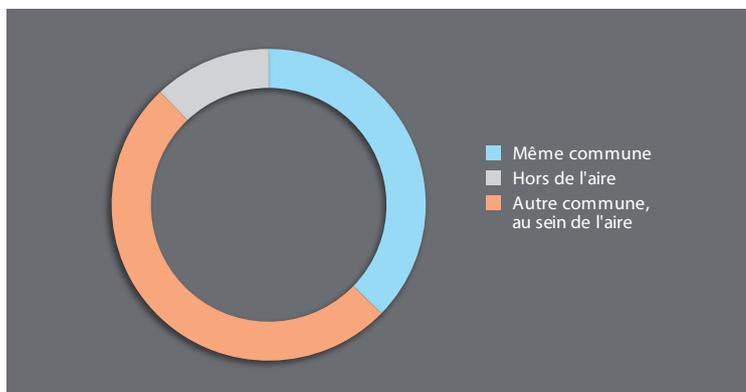
Depuis 2007, on constate un recul de 1,5% des actifs

occupés résidant dans l'aire d'observation, ainsi qu'un recul de 2,5% des emplois pourvus. La ville de Saint-Etienne a connu des évolutions plus significatives : baisse de 8% du nombre d'actifs et de 5% du nombre d'emplois.

2-2- ...mais des échanges entre communes en hausse

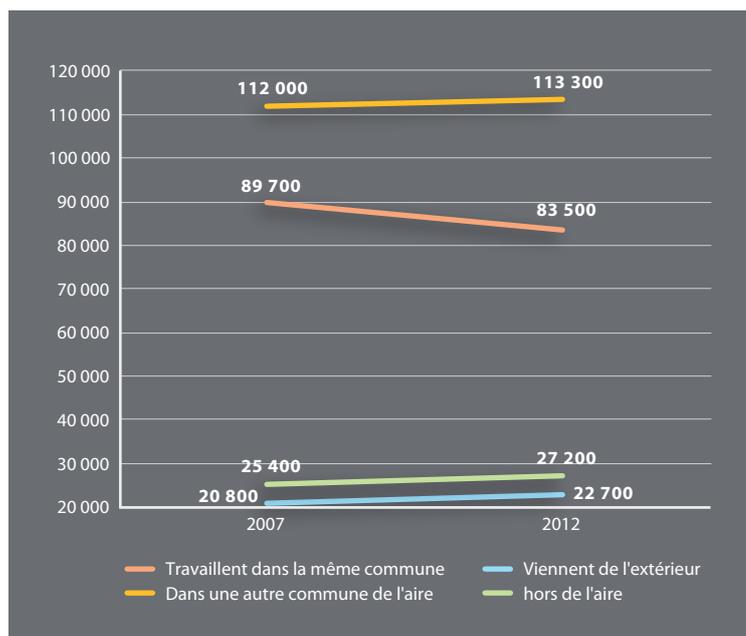
En 2012, 83 500 actifs travaillaient au sein de leur commune de résidence (37%), ils étaient 89 700 en 2007, soit près de 40%. **Le nombre d'actifs occupés se déplaçant d'une commune de l'aire à une autre est passé de 112 000 à 113 300, soit environ 1% d'évolution.** Les relations avec les communes, hors périmètre d'observation, ont évolué de façon plus sensible : **27 200 actifs travaillent en dehors de l'aire, contre 25 400 en 2007, soit une hausse de 7%** ; mais dans le même temps, ce sont **1 900 actifs supplémentaires qui viennent depuis une commune « extérieure »** (22 700 en 2012), soit une hausse de 9%.

Lieu d'emplois des actifs de l'aire en 2012



Source : epures

Evolution du lieu d'emplois des actifs entre 2007 et 2012



Ces constats sont similaires mais accentués si les actifs et les emplois de Saint-Etienne sont écartés de l'analyse. La part d'actifs travaillant dans sa commune de résidence est en recul de 4,6%, les échanges entre communes de l'aire augmentent de 3,3%. 22 200 actifs quittent l'aire pour travailler, soit 10% de plus qu'en 2007. 15 400 actifs viennent depuis une commune « hors aire », ce volume est en hausse de 8%.

3- Des communes attractives qui tendent à le rester

Le ratio actif entrant, par actif sortant, permet d'identifier et de mesurer les communes qui constituent une polarité pour l'emploi, et qui peuvent être attractives. Un « actif entrant » habite dans une autre commune que celle de son lieu de travail, un « actif sortant » travaille dans une autre commune que son lieu de résidence.

Dans l'aire d'observation, seules 12 communes ont un ratio actif entrant/actif sortant supérieur à 1. A l'exception de St-Pal-de-Chalencon (410 emplois) et de Chalmazel (160), ce sont des communes ayant au moins 2 000 emplois.

Deux des 12 communes sont en Haute-Loire (St-Pal-de-Chalencon et Sainte-Sigolène). Les 6 communes aux ratios les plus élevés en 2007 ont vu ceux-ci augmenter en 2012. Saint-Priest-en-Jarez, qui a le ratio le plus important (4,21 en 2012), observe également la plus importante augmentation en 5 ans. La Ricamarie et Chalmazel sont les deux nouvelles communes à détenir un ratio supérieur à 1 par rapport à 2007. A l'opposé de l'Horme, dont le ratio était de 1,51 en 2007 et qui est actuellement à 0,96.

Ce ratio évolue de manière différente et pour des raisons différentes selon les communes. Le tableau ci-après présente ces différences :

- En orange, le ratio augmente grâce à un nombre d'emplois en augmentation
- En bleu clair, le ratio augmente à cause d'une diminution plus importante du nombre d'actifs que du nombre d'emplois, la tendance est donc plutôt négative
- En bleu sombre, le ratio diminue car le nombre d'emplois diminue plus fortement que le nombre d'actifs

Il est important de préciser qu'à l'échelle du département, 3 des 6 communes aux ratios les plus importants sont en dehors de l'aire d'observation : Saint-Bonnet-le-Château 3,66, Roanne 3,53 et Feurs 3,47.

Commune	Nb Actifs 2012	Evolution Actif	Nb Emplois 2012	Evolution Emploi	Ratio Entrée-Sortie 2012	Ratio Entrée-Sortie 2007	Evolution Ratio
Saint-Priest-en-Jarez	2 658	2,4%	8 725	15,8%	4,21	3,64	0,57
Andrézieux-Bouthéon	3 721	-0,8%	10 206	6,1%	3,75	3,59	0,15
La Talaudière	2 472	0,3%	5 020	3,6%	2,35	2,34	0,01
Saint-Etienne	59 433	-7,5%	82 713	-4,5%	2,22	2,13	0,09
Montbrison	5 978	-5,4%	8 279	-4,5%	1,74	1,73	0,01
Firminy	5 588	-8,5%	7 893	-2,0%	1,69	1,53	0,17
Savigneux	1 480	5,1%	2 024	16,0%	1,53	1,32	0,22
Chalmazel	149	-22,8%	158	-6,2%	1,13	0,69	0,44
Le Chambon-Feugerolles	4 135	-8,3%	4 378	-7,7%	1,09	1,08	0,01
Saint-Pal-de-Chalencon	403	7,7%	411	-8,5%	1,05	1,45	-0,39
La Ricamarie	2 236	-8,1%	2 326	3,7%	1,05	0,90	0,15
Sainte-Sigolène	2 506	1,1%	2 557	-8,6%	1,04	1,26	-0,22
L'Horme	1 842	2,5%	1 777	-29,4%	0,96	1,51	-0,56

4- Des intercommunalités au profil varié

4-1- Saint-Etienne Métropole, vrai pôle régional...

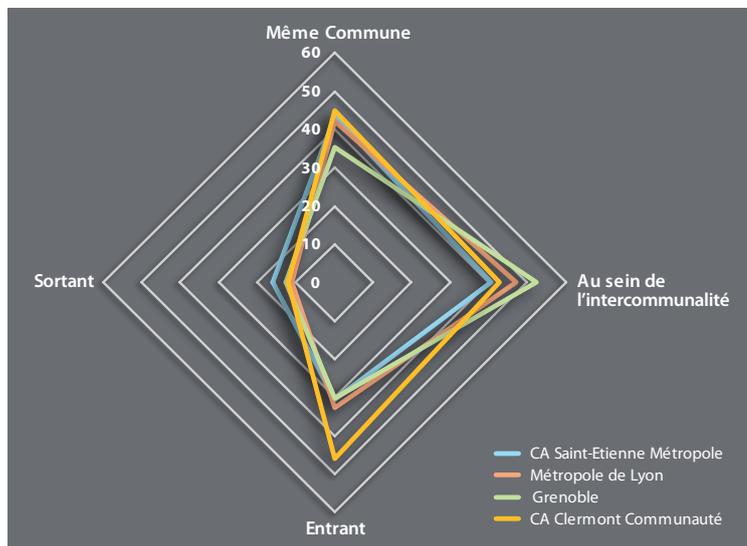
Saint-Etienne Métropole est la 3^e intercommunalité de Rhône-Alpes en termes d'actifs occupés et d'emplois, également la 3^e en nombre d'actifs entrants sur son territoire et la 5^e en nombre d'actifs sortants. Avec un ratio d'entrants/sortants de 1,92, elle se classe 13^e et est la seule intercommunalité de l'aire d'observation à avoir un ratio supérieur à 1.

La comparaison des profils des 4 grandes intercommunalités d'Auvergne-Rhône-Alpes présente de vraies similitudes et en particulier une grande capacité à conserver leurs actifs sur leur territoire.

Grenoble-Alpes-Métropole est l'intercommunalité où il y a le plus de mobilité entre les communes la constituant, à l'inverse de Saint-Etienne Métropole et Clermont Communauté où les actifs ont plus tendance à rester dans leur commune de résidence.

Si Saint-Etienne Métropole s'affirme comme un pôle d'emplois autonome, au même titre que les 3 autres

Où travaillent les actifs occupés ? Quelle attractivité ?



Source : epures

agglomérations, elle se distingue néanmoins par un nombre d'actifs sortants plus important (en rapport au nombre total d'actifs résidents), à l'inverse de la communauté de Clermont qui a le plus d'actifs entrants pour un actif résident.

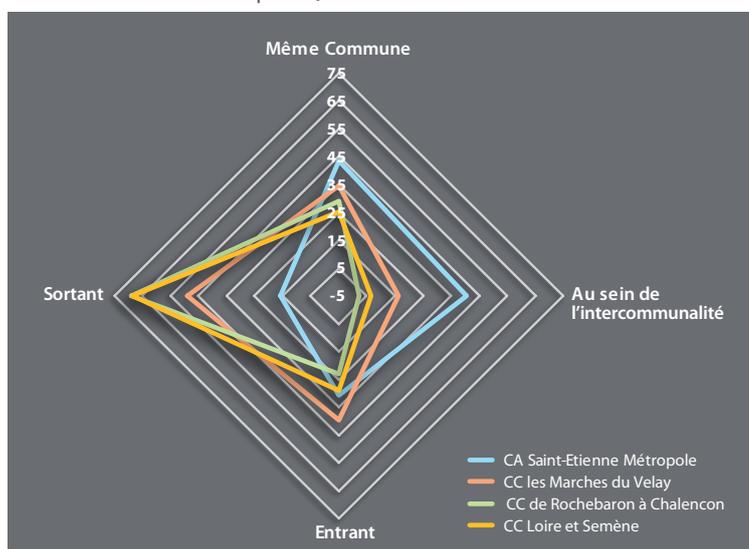
4-2- ...et véritable locomotive locale

Le profil des intercommunalités altiligériennes est sensiblement différent de celui de Saint-Etienne Métropole. Les EPCI altiligériens voient un grand nombre de leurs actifs quitter leur EPCI de résidence pour se rendre sur leur lieu d'emploi. Seule l'intercommunalité des Marches du Velay (Monistrol-sur-Loire) a plus d'un actif sur

2 qui reste travailler sur son territoire, alors que le ratio est de 1 sur 3 seulement pour les 2 autres intercommunalités (Loire et Semène, Rochebaron à Chalencon).

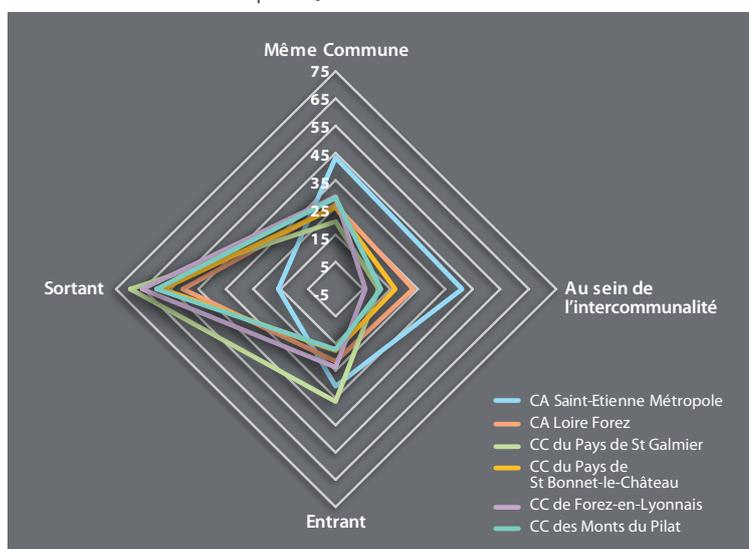
Hors SEM, le profil des intercommunalités ligériennes est proche de celui observé en Haute-Loire. Les actifs travaillent en nombre dans un autre EPCI que celui de leur résidence. On peut distinguer un cas particulier : la Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier est à la fois l'EPCI qui a le plus d'actifs sortants et le plus d'actifs entrants sur son territoire. La Communauté d'Agglomération Loire-Forez se place comme 2^e EPCI après Saint-Etienne Métropole en termes d'échanges au sein de son territoire.

Où travaillent les actifs occupés ? Quelle attractivité ?



Source : epures

Où travaillent les actifs occupés ? Quelle attractivité ?



Source : epures

5- Les flux entre communes : entre dispersion et concentration

5-1- Au sein de l'aire d'observation, l'importance de Saint-Etienne

3331 origines-destinations différentes sont déclarées au sein de l'aire, avec une augmentation de 4,5%. Les 20 flux les plus importants représentent 25 240 navetteurs, soit 22% de l'ensemble des flux. Ce poids est en recul puisque les 20 flux les plus importants représentaient 24% de l'ensemble des flux de 2007. A noter que ces 20 premiers flux ont tous une extrémité à Saint-Etienne, 5 en origine, 15 en destination.

Deux flux se détachent nettement : le premier relie Saint-Etienne à Saint-Priest-en-Jarez avec 2 400 navetteurs, en augmentation de près de 12%, et entre Saint-Chamond et Saint-Etienne avec 2 250 navetteurs, en recul de 8%. Ensuite, 13 flux sont compris entre 1 600 et 1 000 navetteurs, 10 sont à destination de Saint-Etienne et proviennent de la couronne proche, de la vallée de l'Ondaine (Firminy, le Chambon-Feugerolles) ou de la plaine du Forez (Veauche, Saint-Just-Saint-Rambert).

L'ensemble de ces flux est à la baisse, sauf celui en provenance de Sorbiers qui augmente de 5%. Les 3 autres sont originaires de Saint-Etienne et se dirigent à La Talaudière, à Andrézieux-Bouthéon et à Saint-Chamond (1 200 navetteurs environ à chaque fois). Ces flux sont tous en baisse (-4%, -9% et -24%).

Les augmentations de flux¹ sont éparses sur le territoire, la plus forte (+173%) est observée entre Saint-Marcellin-en-Forez et Saint-Priest-en-Jarez, suivie de celle entre Saint-Paul-en-Jarez et Rive-de-Gier (+151%), puis entre Saint-Romain-le-Puy et Andrézieux-Bouthéon (+133%) et enfin entre Saint-Maurice-en-Gourgois et Firminy (+125%). Ces 4 flux sont tous compris entre 120 et 200 navetteurs. Concernant les flux majeurs, c'est celui entre Saint-Etienne et Saint-Jean-Bonnefonds qui a le plus augmenté, passant de 350 à 630, soit près de 80% d'augmentation.

Les régressions les plus importantes s'observent parfois entre des communes proches : -50% entre Saint-Etienne et l'Horme, -44% entre Saint-Etienne et Saint-Genest-Lerpt, -42% entre Saint-Galmier et Veauche, -41% entre Unieux et le Chambon-Feugerolles. Ces régressions concernent des flux inférieurs à 200 navetteurs. A noter que **la plus forte régression pour un flux important est celle entre Saint-Etienne et Saint-Chamond** : 1 200 navetteurs de moins en 2012, soit -24% depuis 2007.

5-2- Avec les communes en-dehors de l'aire, une grande diversité d'origine-destination...

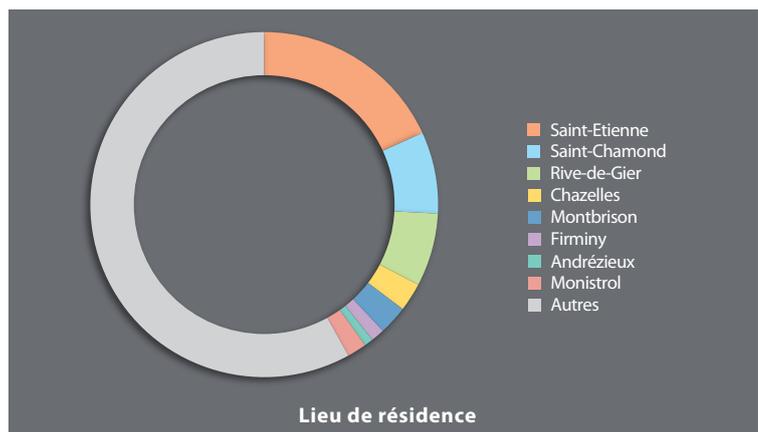
5-2-1- ...pour les actifs quittant l'aire

On dénombre seulement **21 flux supérieurs ou égaux à 100 navetteurs quittant une commune de l'aire**

d'observation pour une commune « extérieure », ils représentent un volume de 5 400 navetteurs. La majorité des origines-destinations sortantes est donc très éclatée sur de petits flux puisque 27 200 actifs occupés quittent l'aire d'observation pour travailler.

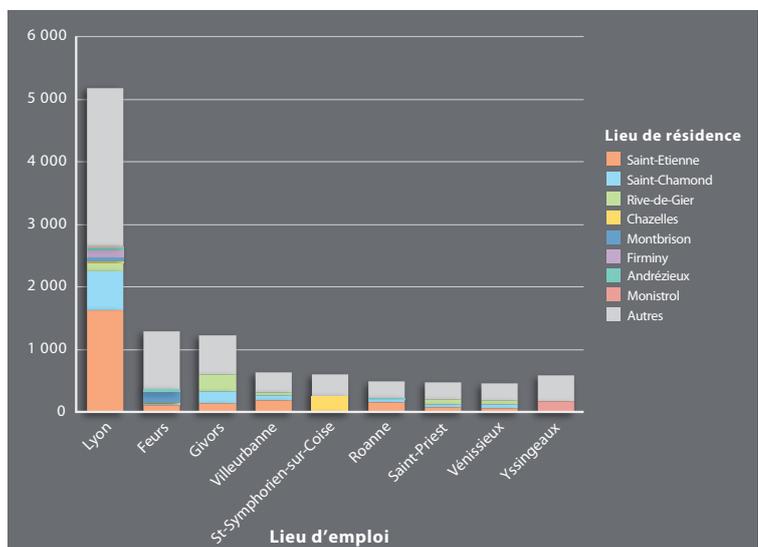
Le flux le plus important, depuis Saint-Etienne vers Lyon, avec 1 630 navetteurs,

Lieu de résidence des actifs travaillent hors aire d'observation



Source : epures

Lieu de résidence et de travail des actifs travaillent hors aire d'observation



Source : epures

¹ Ici, seuls les flux 2012 supérieurs à 100 navetteurs sont considérés

est en recul de près de 6% (1 730 en 2007) ; même recul pour celui entre Rive-de-Gier et Lyon, pour un volume de 400 navetteurs en 2012. A l'inverse, celui depuis Saint-Chamond vers Lyon, compte, en 2012, 620 navetteurs, soit une progression de 15%. Outre Lyon, destination de 9 de ces 21 flux, les communes de Feurs (3 fois), Givors (3 fois), Saint-Symphorien-sur-Coise, Villeurbanne, Roanne, Annonay, Boën et Yssingeaux sont ciblées.

5-2-2- ... pour les actifs venant travailler dans le bassin de vie stéphanois

Seuls 10 flux sont supérieurs à 100 navetteurs, pour un volume global de 2 000 navetteurs sur les 22 700 venant travailler dans l'aire d'observation. Le flux en provenance de Lyon vers Saint-Etienne est le plus important avec 780 navetteurs, avec une augmentation de 22%. Dans les mêmes proportions, ceux depuis Feurs et Saint-Maurice-de-Lignon vers Saint-Etienne augmentent aussi. La ville de Saint-Etienne est également ciblée depuis Villeurbanne et Yssingeaux mais cette fois un recul de 20% des navetteurs est constaté depuis 2007.

Les 5 autres flux concernent Montbrison, depuis Boën et Marcilly-le-Châtel (en recul); Saint-Chamond depuis Lyon (en baisse de 12%) et Monistrol-sur-Loire depuis Yssingeaux et Saint-Maurice-de-Lignon (en hausse de 25%).

5-3- Des distances qui augmentent

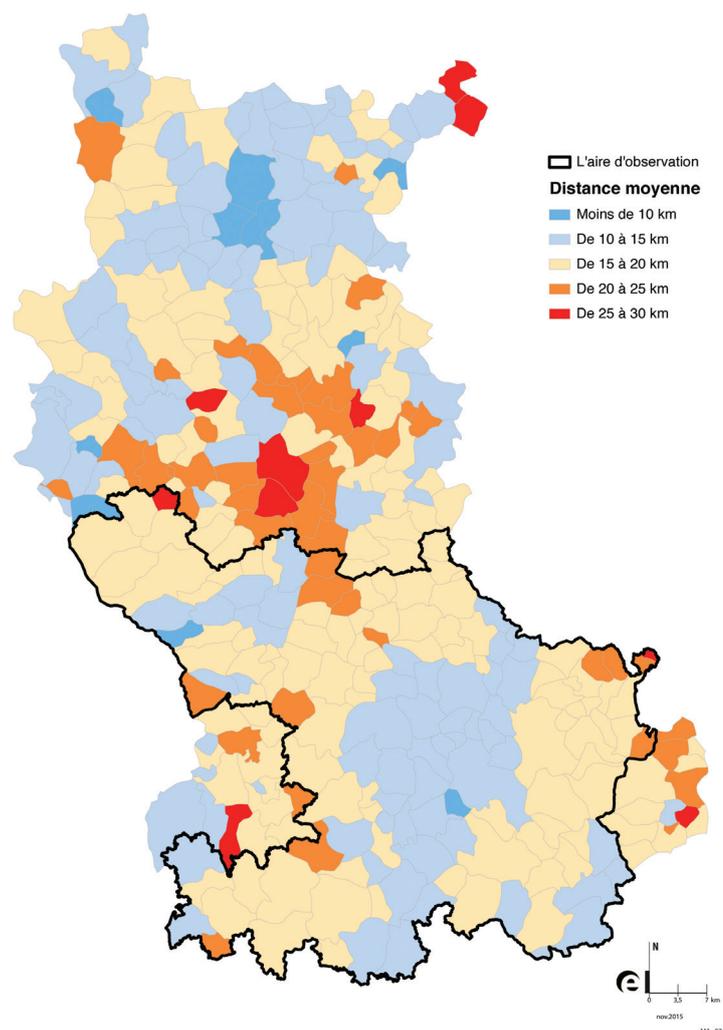
Pour l'ensemble des actifs de la Loire, la distance moyenne entre le lieu d'habitat et le lieu d'emploi est de 13,7 km, en augmentation de 0,7 km depuis 2007.

Pour l'aire d'observation, la distance moyenne est de 16,2 km ; elle était de 15,3 km en 2007, soit une augmentation

de 5,9%, beaucoup plus forte que celle constatée sur l'ensemble du département.

Les distances varient fortement suivant les communes de résidences : de plus de 25 km pour Palogneau et Dargoire (pour une commune à plus de 1 000 actifs c'est Saint-Martin-la-Plaine avec 21 km), à moins de 10 km pour Lérigneux et La Ricamarie.

Distance moyenne parcourue par les actifs occupés, depuis leur lieu de résidence à leur lieu d'emploi



Source : RGP 2007-2012 INSEE, epures

C'est à proximité des communes à fort potentiel d'emplois que les distances sont les plus courtes (couronne nord-ouest de Saint-Etienne, proximité de Montbrison, autour de Roanne). Plus on s'en éloigne plus les distances moyennes augmentent avec en point d'orgue le centre géographique du département.

Cette tendance s'est accentuée depuis 2007 : 234 communes ont une distance parcourue en augmentation, 114 en régression.

Méthodologie de calcul de la distance moyenne par commune

Le calcul de la distance s'appuie sur une méthodologie du CERTU, appliquée dans le traitement des EMD. Pour deux communes différentes, la distance à vol d'oiseau est calculée selon la formule $\sqrt{((xb-xa)^2+(yb-ya)^2)}$, un coefficient directeur de 1,4 est appliqué pour corriger ce calcul. Pour les relations au sein d'une même commune, la distance correspond à la moitié de la racine carrée de la surface communale. Pour chaque distance inférieure à 100 km, celle-ci est multipliée par le flux de navetteurs, pour obtenir un poids. L'ensemble des poids ajoutés par commune est ensuite divisé par, au choix, le nombre d'actifs ou d'emplois afin d'obtenir la distance moyenne parcourue par la catégorie souhaitée.

5-4- Une explication de la charge du réseau

L'augmentation de la dissociation entre lieu d'emploi et lieu de résidence et la multiplicité de petits flux qui en résulte ont des répercussions marquées sur les goulots d'étranglement que constituent les grandes infrastructures routières reliant les différents pôles du territoire.

L'A72 entre Andrézieux-Bouthéon et Saint-Etienne, concentre le plus de flux, particulièrement vers Saint-Etienne, mais aussi dans l'autre sens, vers les pôles d'emplois du Sud Plaine.

Dans la vallée de l'Ondaine, la RN88 concentre aussi un nombre important de flux, cette fois principalement orientés depuis la Haute-Loire, puis l'Ondaine vers Saint-Etienne.

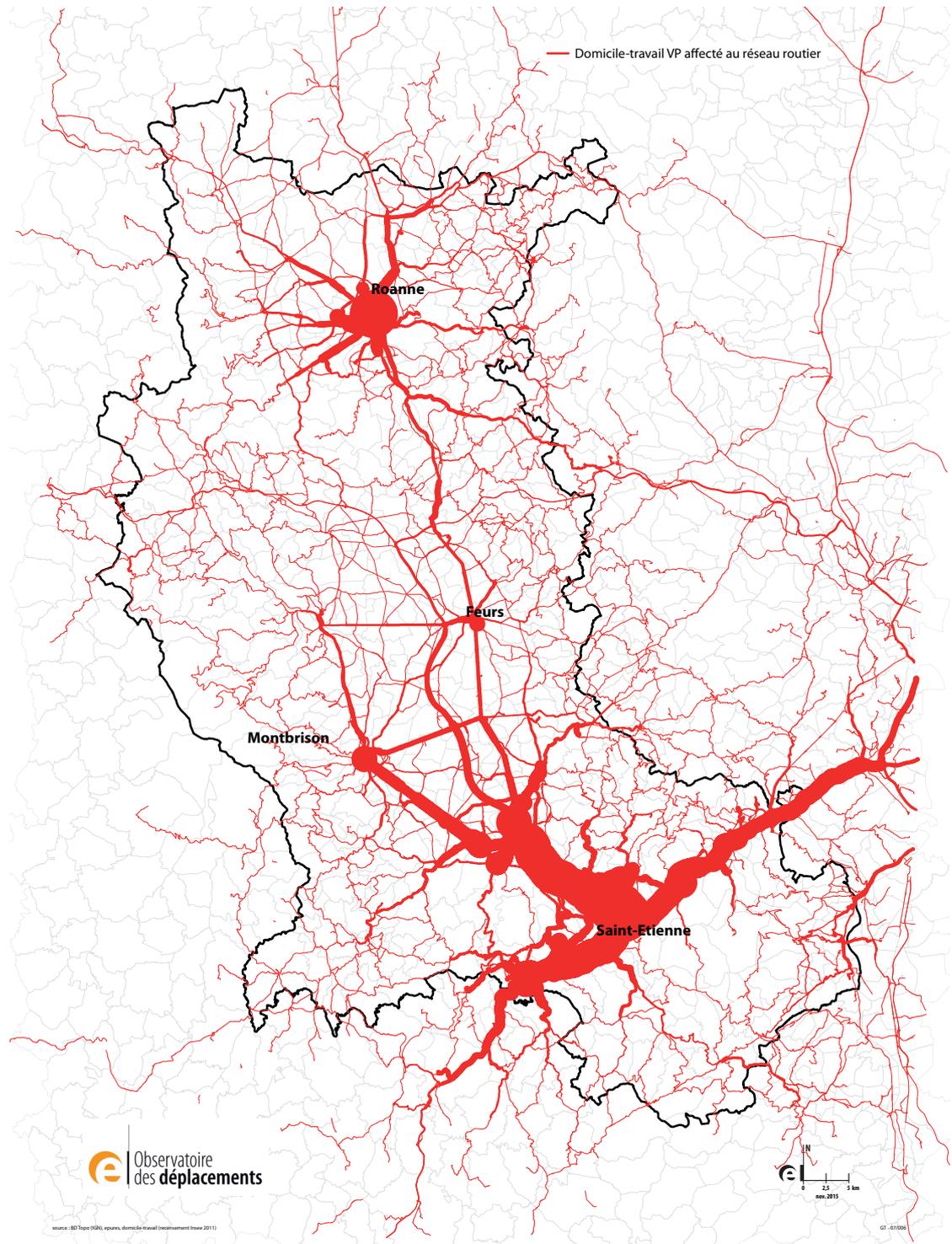
Dans la vallée du Gier, l'axe RN88-A47 est aussi très utilisé, en grande partie pour les relations vers Saint-Etienne, mais aussi pour les relations vers le Rhône, surtout dans la basse Vallée du Gier.

Des pôles secondaires se distinguent et dessinent des « chevelus » plus denses : Feurs, Montbrison et surtout Roanne dans le nord du département, véritable pôle d'attractivité.

Méthodologie d'affectation des « domicile-travail » sur le réseau routier :

L'observatoire a mis en place une méthode afin d'affecter sur le réseau routier les déplacements domicile-travail effectués en voiture. Il s'agit en fait, pour chaque origine-destination liée, soit à un actif, soit à un emploi du département, de calculer l'itinéraire routier le plus rapide depuis le centre de la commune de résidence vers le centre de la commune de travail (les relations internes aux communes sont exclues). Une fois les 14 000 itinéraires différents tracés, les flux voitures sont affectés et synthétisés sur chaque tronçon du réseau. En résulte une cartographie d'affectation théorique qui se rapproche d'une image de la charge des réseaux, à l'heure de pointe du matin, en période normale d'activité.

Affectation des flux voiture sur le réseau routier





© epures

A retenir

L'aire d'observation n'échappe pas aux observations faites à des échelles plus macro. La dissociation lieu de résidence et lieu d'emploi se confirme. Les déplacements augmentent tant en nombre qu'en distance, 16,2 km parcourus en moyenne en 2012.

Saint-Etienne, dans une dynamique peu propice en termes d'emplois et d'actifs résidents, confirme son rôle moteur sur son territoire: les 20 flux les plus importants dans l'aire, qui représentent 22% des actifs occupés se déplaçant dans l'aire, y sont liés.

Les échanges avec les communes hors aire d'observation ont augmenté, en entrée comme en sortie, mais ne contestent pas la réelle autonomie du territoire par rapport à ses voisins, 88% des actifs occupés de l'aire y trouvent leur emploi.

Lyon est la première commune hors périmètre en termes d'attractivité, mais le nombre d'actifs s'y rendant depuis Saint-Etienne ou Rive-de-Gier est en baisse. A l'inverse, Saint-Etienne attire un nombre grandissant d'actifs en provenance de Lyon.

L'ensemble de ces constats peut être rapproché de la charge quotidienne du réseau routier et met en évidence des axes forts du réseau : A72 entre Andrézieux-Bouthéon et Saint-Etienne, la RN88 depuis la Haute-Loire vers Saint-Etienne ou encore l'axe A47 - RN88 principalement dans le sens vallée du Gier - Saint-Etienne.

epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
CS 40801 - 42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com - web : www.epures.com